

ÉCOLE MUNICIPALE DE SPORT – PRINTEMPS 2025
Décharge Parentale – Une fiche par enfant

Je soussigné(e)
responsable légal de l'enfant **Date de naissance**
Adresse du domicile de l'enfant :
Téléphone.....**Mail**

AUTORISE ou **N'AUTORISE PAS** la Mairie de Saint-Priest à prendre les dispositions pour apporter tous les soins nécessaires à mon enfant en cas d'accident.

AUTORISE mon enfant à partir seul à la fin des activités. ou **N'AUTORISE PAS** mon enfant à partir seul à la fin des activités

AUTORISE ou **N'AUTORISE PAS** le service des sports à photographier et/ou filmer mon enfant et reproduire son image **uniquement** et **strictement** pour la promotion des activités de l'École de Sport sur les supports de communication (Programme des activités, ...).

Rappel :

- Pour les inscriptions à cette activité, **la permanence avec RDV du samedi 5 avril 2025 est réservée aux parents domiciliés à Saint-Priest** (présenter un justificatif de domicile).
- Puis, en fonction des places disponibles, les permanences d'inscriptions sans RDV, pour toutes les familles, reprendront **le mercredi 8 avril 2025 à la Maison des Associations 2 rue de la Cordière.**

INSCRIPTION À LA SEMAINE POUR LES ENFANTS DE 6 À 11 ans

(Dans la limite des places disponibles lors des permanences d'inscriptions)

Avoir 6 ans et ne pas avoir 12 ans le 1^{er} jour des animations

Date	Âges	Lieux des activités		(Réservé à l'école de sport)
Semaine du 22 au 25 avril	6-11 ans	Gymnase F. Arnaud	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

INSCRIPTION AUX ACTIVITES POUR LES ENFANTS DE 11 À 17 ANS

(Dans la limite des places disponibles lors des permanences d'inscriptions)

Avoir 11 ans et ne pas avoir 18 ans le 1^{er} jour des animations

Activités	Dates		(Réservé à l'école de sport)
Stage 1 : Multisports	Mardi 22 et mercredi 23 avril	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Stage 2 : Nautique	Mardi 22 et mercredi 23 avril	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Stage 3 : Pleine nature	Jeudi 24 et vendredi 25 avril	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Stage 4 : Breakdance	Jeudi 24 et vendredi 25 avril	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

L'inscription aux activités de l'École de Sport vaut acceptation des conditions du Règlement Intérieur consultable sur le site Internet de la Ville de Saint-Priest ainsi qu'au Service des Sports.

Date :

Signature du représentant légal

Nota : Les informations concernant la famille sont traitées de manière informatisée et peuvent être partagées avec d'autres services de la Mairie selon les activités pratiquées par l'enfant (Service éducation, Bureau d'information jeunesse...). Conformément à la loi « informatique et liberté » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir des informations vous concernant, veuillez vous adresser au service des sports de la Mairie de Saint-Priest.